

JEUNES, EMPLOI ET MIGRATIONS : DES DEFIS COMPLEXES

Musette Mohamed Saïb

Sociologue – Maître de recherche,

CREAD, Alger

Résumé :

Le phénomène de la « jeunesse » en sociologie est une éternelle reconstruction sociétale. Ce n'est pas un phénomène figé. Le renouvellement de la jeunesse, en tant que construction sociétale, ne se fait pas à l'identique ni de manière linéaire, en continue. La sociologie de la jeunesse algérienne impose ainsi une observation permanente avec une déconstruction/ reconstruction des dimensions observées.

L'objectif principal de cet essai vise ainsi à décrypter « la nouvelle jeunesse algérienne », en relevant les « défis » auxquels elle est confrontée et enfin à scénariser son « devenir ».

Mot clés : Jeunesse, reconstruction sociétale, nouvelle jeunesse algérienne, défis, devenir.

ملخص:

تعتبر ظاهرة الشبيبة في علم الاجتماع إعادة بناء مجتمعي أبدي، فهي ليست ظاهرة جامدة، إذ لا يتم تجديد الشبيبة كبناء مجتمعي بصفة متشابهة أو بطريقة خطية وإنما باستمرارية، وهكذا يفرض علم اجتماع الشبيبة الجزائرية ملاحظة دائمة لأبعاد هذه الأخيرة، قائمة على تفكيك وإعادة بناء هذه الأبعاد.

يهدف هذا النص أساساً إلى فك رموز "الشبيبة الجزائرية الحديثة"، برصد التحديات التي تواجهها ومن ثمة تصور سيناريو "المصير هذه الشبيبة".

الكلمات المفتاحية: شبيبة، إعادة بناء مجتمعي، الشبيبة الجزائرية الحديثة، تحديات، مصير.

Introduction

Cette étude rétrospective permet de revenir sur mes analyses et réflexions produites ces dernières années. Il y a un peu plus de vingt ans, j'avais soulevé la question de l'avenir de la jeunesse avec toute une série de problèmes nouveaux (*musette m.s.*, 1989): à la suite de la révolte d'octobre 1988, la solidarité familiale était mise à rude épreuve et la pauvreté ainsi que l'exclusion sociale s'installaient dans les villes. Puis, en 1999 (*musette m.s.*, 2000), je suis revenu à l'héritage social des années 1990, avec les nouveaux défis du social, notamment la question des salaires, la paupérisation ambiante, le processus de privatisation et le nouveau plan national de lutte contre le chômage (1998). Prenant appui sur ces travaux, je m'interroge sur l'évolution de la condition juvénile depuis l'indépendance à nos jours.

Chaque génération est appelée à relever des défis de la socialisation en fonction du niveau de développement de la société. Ces défis deviennent de plus en plus complexes. Un rapport récent de la Banque Mondiale⁽²⁰⁰⁷⁾ fixe au moins cinq défis : la scolarisation, l'insertion dans le monde du travail, la prise de risque dans la vie sociale, la formation de la famille, l'accès à la pleine citoyenneté. On peut aussi ajouter la migration (interne et internationale) comme l'un des défis propres à la population juvénile, selon la classe d'âge retenue.

Les sociologues (*rosenmayr. I.*, 1964) avaient circonscrit la jeunesse dans la tranche d'âge 15-24 ans déjà dans les années 60. Ce n'est qu'en 1985, lors de l'Année internationale de la Jeunesse, que l'UNESCO va retenir cette même tranche d'âge pour qualifier la jeunesse en vue des comparaisons universelles. La jeunesse algérienne, au lendemain de l'indépendance, appartenant la tranche 15-24 ans, avec près de 2 millions d'individus, représentait à peine 15% de la population algérienne. Pour cette même classe d'âge, le taux passe à 24,6% de la population en 2008. La classe d'âge a changé maintenant :

elle se situe entre 15 et 34 ans¹. Autrement dit, on reste jeune plus longtemps, ce qui donne selon le RGPH² 2008, 13,6 millions d'individus, soit 45% de la population algérienne.

Mais le monde des jeunes n'est pas une construction sociale figée. Ce dynamisme impose, à chaque fois, une construction nouvelle. La jeunesse algérienne a connu des évolutions importantes depuis l'indépendance.

L'extension de la phase de transition entre l'enfance et l'adulte n'est pas spécifique à la société algérienne ni encore africaine. Olivier Galland fait la même observation pour la société française³. Et, au Canada aussi les seuils se situent entre 15 et 32 ans (*musette m.s*, 2011). Cette longue transition vers le monde des adultes expose les jeunes à des problèmes de plus en plus complexes, tels la gestion de la vie sexuelle. Un des éléments explicatifs de cet élargissement repose sur l'ex- tension de la scolarisation en Algérie⁴. Une simple comparaison de l'effectif scolaire entre 1966 et 2008 donne une idée de cette extension. En 1966, 74% de la population algérienne étaient analphabètes et 0,3% avait un niveau supérieur. En 2008, l'analphabétisme a fortement reculé mais reste encore problématique, avec un taux de 22% . Par contre, l'ensei- gnement supérieur a connu un accroissement important pour se situer à 7,6% de la population. Il faut aussi savoir qu'actuellement, il y a plus d'un million d'étudiants dans les 25 villes universitaires.

1 La classe 15-34 ans est retenue par l'Union Africaine, dans la Charte de la Jeunesse Africaine, adoptée en juillet 2006. L'Algérie n'a pas encore ratifiée cette Charte. africa-youth.org/files/African_Youth_Charter_fr.pdf

2 Cet élargissement du spectre de la population juvénile fait référence à la Charte de la jeunesse Africaine, adoptée par l'Unité Africaine pour l'analyse des comportements des jeunes pour l'Afrique. Elle a été adoptée aussi par les ins- tances internationales pour l'étude de la jeunesse algérienne, par exemple, le rapport du BIT et du PNUD (2011) sur l'Algérie.

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

« Selon la définition adoptée par les Nations Unies, la "jeunesse" s'entend des cohortes d'âge de 15 à 24 ans, mais il est à noter que le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà admet que ce terme revêt des significations variées selon les sociétés. Travaillant en partenariat avec ses Etats membres et des organi- sations non gouvernementales, l'UNESCO respecte les diverses définitions de la jeunesse correspondant à diffé- rents contextes politiques, économiques et socioculturels », in Rapport de l'UNESCO (1998) Conférence mondiale Lisbonne (Portugal) – « Jeunesse, éducation et action au seuil du siècle prochain et au-delà » 20p._

<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/0011133/113316fo.pdf>

« L'autonomie est donc beaucoup plus précoce qu'elle ne l'était autrefois, mais l'indépendance est au contraire de plus en plus tardive, du fait de la prolongation des études (stoppée cependant depuis quelques années) et du retard de la stabilisation dans l'emploi » Notes sur l'autonomie par Olivier Galland, www.laligue.org/assets/Uploads/PDF/Galland.pdf - France

² RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

« Selon la définition adoptée par les Nations Unies, la "jeunesse" s'entend des cohortes d'âge de 15 à 24 ans, mais il est à noter que le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà admet que ce terme revêt des significations variées selon les sociétés. Travaillant en partenariat avec ses Etats membres et des organi- sations non gouvernementales, l'UNESCO respecte les diverses définitions de la jeunesse correspondant à diffé- rents contextes politiques, économiques et socioculturels », in Rapport de l'UNESCO (1998) Conférence mondiale Lisbonne (Portugal) – « Jeunesse, éducation et action au seuil du siècle prochain et au-delà » 20p.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/0011133/113316fo.pdf>

³ « L'autonomie est donc beaucoup plus précoce qu'elle ne l'était autrefois, mais l'indépendance est au contraire de plus en plus tardive, du fait de la prolongation des études (stoppée cependant depuis quelques années) et du retard de la stabilisation dans l'emploi » Notes sur l'autonomie par Olivier Galland, www.laligue.org/assets/Uploads/PDF/Galland.pdf - France

⁴ On peut aussi évoquer le recul du calendrier au mariage qui se situe à présent autour de 30 ans

Le Recensement 2008 dénombre 6,7 millions d'analphabètes, âgés plus de 5 ans en Algérie. Il y a lieu de noter qu'il y a plus d'un million de jeunes (15-34 ans) qui sont analphabètes en 2008. Cf. Notre analyse des migrations de retour sur le site [http:// www.mirem.eu](http://www.mirem.eu)

L'une des conséquences de cet élargissement de la classe d'âge de la jeunesse est celui du report au calendrier du mariage. L'âge moyen au mariage, selon les données censitaires (Hammouda. n, 2011), était de 25,3 ans pour les hommes et 20,9 ans pour les femmes en 1977, il passe à 27,7 ans pour les hommes et 23,7 ans pour les femmes en 1987. En 2008 l'âge moyen s'éloigne encore, il est estimé à 31,1 ans pour les hommes et 29,4 ans pour les femmes. Ce qui implique une gestion de la vie sexuelle des célibataires dans une société où le mariage est une institution encore « sacrée ».

Dans cette rétrospective, l'accent sera mis sur les changements marquants du monde des jeunes, avec un focus sur l'insertion dans la vie active dans un contexte de changement des règles de la migration internationale. Quatre questions principales vont nous servir de fils conducteurs pour cerner les rapports entre les jeunes, l'emploi et la migration. Ce qui va aussi donner une structure à notre analyse. D'abord, comment a évolué le monde des jeunes ces cinquante dernières années ? De quelle manière les générations négocient leur insertion dans le monde du travail ? Quels sont les rapports entre les jeunes et les migrations internationales ? Est-ce que les migrations, parce que plus intenses chez les jeunes, sont motivées par la recherche d'une vie différente et/ou par l'emploi ?

Evolution du monde des jeunes : des générations qui se ressemblent ?

La jeunesse, en tant que phénomène, est une construction sociologique qui se situe dans une tranche d'âge sans cesse redéfinie en rapport à deux seuils : un minimum, c'est-à-dire la sortie de l'enfance et un maximum, l'entrée dans le monde des adultes. Cette construction ne saurait être figée. Ces seuils sont fonction de l'évolution de la société.

C'est une population en apparence homogène. Elle se manifeste partout de la même manière, avec des rituels marquant le seuil minimum et celui du maximum. Durant cette phase, les jeunes seront régulièrement soumis à des règles conditionnant les différentes majorités : accès à l'emploi, accès à des espaces publics, majorité civile et pénale, majorité sexuelle. Ces règles sont autant de contraintes imposées pour la mise en condition des jeunes. Tout dépassement est passible de sanction sociale.

L'unicité de cette phase ne signifie pas pour autant l'homogénéité du phénomène. Elle est en même temps différente dans le monde selon le contexte et le niveau de développement économique et social.

A l'indépendance de l'Algérie, la plage de la jeunesse (c'est-à-dire l'écart entre le seuil minimum et le seuil maximum) était assez limitée. Nombreux d'entre eux n'étaient pas scolarisés, pour ne pas dire analphabètes. Cette jeunesse avait pris les armes pour la libération du pays. Elle a connu des pertes et possède aussi ses héros. Cette jeunesse a aussitôt accédé à des responsabilités sociales (par le mariage précoce), économique (par le travail ou la migration internationale négociée), politiques (accès aux postes dans les communes, dans les appareils du FLN). Cette période allait voir aussi les jeunes accéder aux avantages octroyés sous l'ère du socialisme : accès à l'emploi durable et permanent, suite à une formation parfois élémentaire et accès au logement dit « logement de fonction » pour les jeunes cadres, du technicien aux cadres supérieurs. La réinsertion des migrants algériens allait permettre à de nombreux jeunes exclus dans les pays d'accueil de revenir en Algérie, d'accéder aux grandes écoles et aux universités algériennes qui s'arabisent et s'algérianisent. Les jeunes partent aussi en voyages organisés, avec un pécule en plus, partout dans le monde. Aucune restriction à la mobilité n'est imposée.

Mais le socialisme a produit des désillusions. La crise s'installe vers la fin des années 1980. Des scènes de révolte des jeunes ont commencé dans la Kabylie avec le printemps berbère. Le contrechoc pétrolier en 1986 va révéler la faiblesse de la stratégie économique. Face à l'inertie des forces ouvrières (déjà embourgeoisées) et des organisations de masse, la révolte d'octobre 1988 va permettre à la deuxième génération de la jeunesse de sortir dans les rues et d'appeler à un changement de leurs conditions, avec les hittistes⁵ en tête de file. D'autres forces⁶ émergent et sortent de la clandestinité pour emboîter le pas des jeunes.

⁵ Hittiste est une expression arabe populaire, dérivé du mot arabe « hit » (mur). Cette expression est utilisée pour qualifier les jeunes (citadins) qui restent adosser aux murs toute la journée, sans rien faire. Ils sont ni à l'école, ni au travail, parfois ne cherche même pas un emploi.

⁶ A la suite de la révolte d'Octobre 1988, ils sont plusieurs autres forces qui ont émergées sur la scène politique algérienne, notamment celles qui étaient dans l'opposition au Pouvoir du FLN ou qui menaient des activités dans la clandestinité.

Les autorités algériennes, ceux-là même qui ont conduit le «socialisme », proposent des réformes profondes (1988) avec une ouverture de l'économie, du mouvement associatif, du mouvement syndical et renouvellent la Constitution (1989). Cette ouverture au pluralisme, dans une conjoncture de crises multiformes (politique, économique, sociale, culturelle), a conduit à l'émergence d'une explosion sociale avec des actes de violence d'une rare intensité.

Les jeunes étaient parties prenantes de ces luttes sociales, ils sont nombreux à entrer aussi dans le maquis des terroristes. D'autres jeunes s'orientent vers le trabendo en substitution aux défaillances d'une économie mise à rude épreuve par les institutions de Bretton-Woods. Face à ce malaise, les autorités vont élaborer des « dispositifs d'emploi de jeunes »⁸ en puisant dans la boîte à outils des politiques d'emploi. De leurs conditions de hittistes, de tra- bendistes, il y aura aussi des kamikazes, enrôlés pour des attentats ter- roristes.

Avec la « décennie noire »⁹, la jeunesse algérienne n'a pas vécu une enfance ou une adolescence « normale ». Elle recèle encore des traumatismes et les actes de violence se multiplient, dans les quartiers urbains, dans les arouche,¹⁰ dans les stades sous toutes les formes. Privée aussi de la mobilité, nationale et/ou internationale, les jeunes sont devenus suspects partout, dans les mouvements inter-wilayat comme au niveau des frontières. A la différence de la première génération des jeunes, des restrictions sont imposées à la mobilité, à l'exception de tra- bendistes, jeunes, femmes et autres « moutons¹¹ » qui remplissent les vols internationaux.

Les années 2000 vont donner naissance à une nouvelle confi- guration des jeunes qui sont plus instruits et plus revendicatifs. L'éco- nomie algérienne se redresse peu à peu. D'une période de pénurie, on va passer à une période d'abondance et d'aisance financière. La mise en condition juvénile est toute autre. Elle échappe à l'autorité familiale, à l'école.

⁸ Le premier rapport sur l'Emploi des Jeunes a été élaboré en 1987. Juste après Octobre 1988, le Président de la République devait annoncer un programme de création «100 000 emplois pour les jeunes ». Les actions portaient notamment sur les dispositifs d'in- sertion professionnels, avec les travaux d'utilité collective (TUC), la création des coopératives des jeunes.

⁹ L'expression « décennie noire » est utilisée pour la période 1991-1998. Durant laquelle l'Algérie a été confrontée à une série de crises multiformes marquées par des actes de violences d'une intensité exceptionnelle.

¹⁰ Expression d'origine berbère pour qualifier une organisation sociale et politique dans les zones rurales de la Kabylie qui s'est étendue à la ville dans la Kabylie ; Cf. Nassim Amrouche « Arouch : la tribut à la conquête de la vielle » http://eso.cnrs.fr/TELE-CHARGEMENTS/colloques/rennes_11_08/Amrouche_Nassim.pdf

¹¹ L'expression de « mouton » est utilisée par Belhouari Djamilia (CREAD, 2010) dans un Working Paper sur « les femmes dans l'in- formel » pour qualifier les jeunes filles au visage innocent qui passent aisément les douanes aux frontières. D'autres auteurs l'ont sent « bourricots » ou encore « djounouds » (soldats)...

La socialisation des jeunes se fait dans la rue, dans le quartier et dans les cybercafés. Elle entre dans la jeunesse-monde par effraction car encore peu habituée avec les nouvelles technologies. Elle découvre le monde virtuel et veut forcer les frontières. Une fraction de jeunes pratique « el harg »¹², via le Maroc ou la Tunisie pour entrer en Europe par l'Espagne ou par l'Italie. Après 2005, à la suite des événements en Octobre à Ceuta et Melilla¹³, les départs se font des côtes de l'ouest algérien pour rejoindre l'Espagne et des côtes de Skikda et Annaba pour se rendre en Italie.

L'échelle sociale fonctionne aussi de manière erratique. Des pans larges des couches moyennes sombrent dans le déclassement, dans une nouvelle pauvreté qu'elles assument difficilement. Les jeunes sont dans tous les mouvements sociaux, avec des émeutes à répétition pour n'importe quels besoins ou droits censés acquis. Une autre fraction tente le déclassement par un pseudo-entreprenariat, avec la redistribution de la rente pétrolière, parfois sans une réelle culture d'entreprise. Ils sont nombreux les jeunes qui se lancent dans l'entreprenariat, avec l'aide de l'Etat (notamment à travers l'ANSEJ¹⁴). Le taux de mortalité de ces entreprises est estimé assez élevé. Aucune donnée ne permet à ce jour d'évaluer les remboursements des prêts bancaires, les banques étant couvertes par le fond de garanti mis en place par l'Etat.

Des emplois temporaires sont financés aussi pour calmer les tensions sociales sur le marché du travail. Ils sont des milliers autres jeunes qui bénéficient des contrats « pré-emplois » avec une indemnité dérisoire (inférieur au SNMG¹⁵). Ils sont peu nombreux à être « permanisés » à la fin du contrat. Les autres rejoignent le groupe de chômeurs ou se remettent dans la file d'attente pour un nouvel emploi temporaire.

¹² « El harg » est une expression arabe, commun au pays du Maghreb pour qualifier les jeunes qui tentent de traverser, de manière irrégulière, la méditerranée pour atteindre les pays du Nord à bord des embarcations légères.

¹³ Cet événement est caractérisé par l'utilisation des armes par les services sécuritaires (Marocains et Espagnoles) qui a entraîné la mort de certains migrants qui tentaient de forcer les clôtures de ces deux enclaves espagnoles au Maroc. Cf. le livre noir accessible sur le site www.meltingpot.org/IMG/pdf/livrenoir-ceuta.pdf

¹⁴ Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

¹⁵ Salaire National Minimum Garanti

Cette lecture a fait l'objet d'une première présentation sur l'employabilité en Algérie dans un rapport réalisé pour le compte de la Banque mondiale, juillet 2011. Rapport inédit.

En 2007, le Président de la République interpelle le Gouvernement sur le peu d'impact des investissements sur l'emploi. Cf. Discours du Président lors de la rencontre Gouvernement/ Wali – 23 Octobre 2007 – Club de Pins – Alger.
www.ceneap.com.dz/Pdf/DiscPrésidBouteflika.pdf

Les jeunes et l'emploi, un couple en crise permanente

Les rapports des jeunes à l'emploi vont suivre les configurations de la jeunesse. Autrement dit, chaque génération de jeunes fera l'objet des politiques spécifiques de l'emploi. Il existe très peu de données fiables durant les premières années de l'indépendance sur le marché du travail. Il y a eu beaucoup d'écrits sur la base des données des recensements sur l'activité. Ces données sont réputées « imparfaites » depuis que l'OIT a arrêté des normes pour l'estimation du marché du travail.

Les réformes économiques et politiques engagées, vers la fin des années 1980, devaient changer aussi la problématique du social en Algérie. Parmi les défis sociaux le plus important, la question de la jeunesse et de l'emploi reste d'actualité. Il semble que le couple « jeune-emploi » n'arrive pas à sortir d'une crise qui dure.

Un retour sur ce passé récent est très important, pour cerner la nature de la configuration actuelle du social et les perspectives pour les années à venir. Une lecture rétrospective des mesures adoptées pour la promotion de l'emploi donne l'enchevêtrement de trois générations de dispositifs. Il apparaît que, chaque génération s'est étalée sur une décennie ou presque. Trois phases peuvent être distinguées.

La première phase (1989-1997), lancée dans l'urgence, suite à la révolte d'Octobre 1988, a donné naissance à une série de mesures visant, au mieux, à atténuer les effets négatifs du PAS (Plan d'Ajustement Structurel) sur le marché du travail, avec des pertes d'emploi importantes. Les dispositifs, non testés, ont été lancés dans la précipitation sans effets sur le marché de l'emploi. Ce n'est qu'en 1994 avec la création des institutions nouvelles, telles la Caisse Nationale de l'Allocation Chômage (CNAC) pour l'assurance chômage, l'Agence de Développement Sociale (ADS) pour le filet social, et l'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) pour la promotion des micro-entreprises que cette première génération a contribué positivement à réduire les effets négatifs des réformes économiques engagées sur l'emploi.

L'objectif n'était pas de créer des emplois permanents. Durant cette phase, les emplois d'attentes étaient peu nombreux. Des suppressions d'emplois étaient programmées. Des indemnités servies devaient à alléger les coûts sociaux des compressions d'effectifs ou des fermetures des entreprises publiques. Le taux de chômage allait connaître une progression constante.

La deuxième phase (1998-2007) consiste en l'expérimentation de certaines mesures et ce n'est qu'à partir de 1998 qu'on assiste à un redéploiement des agences, avec un marché de l'emploi encore fragilisé. L'ensemble des dispositifs est revu et corrigé. Le CNES (1999) propose une politique de lutte contre le chômage. Dans le rapport de l'OIT (**musette m.s. et al, 2003**), une première configuration de la politique nationale de l'emploi (et du travail) a été élaborée, avec la mise en perspective de l'ensemble des acteurs. Les autorités algériennes découvrent en 2007, que malgré la reprise économique et l'investissement lourd consacré, les effets ne se traduisaient pas encore sur la résorption du chômage entraînant un malaise profond chez les jeunes en particulier. Le niveau du chômage des jeunes reste encore important, malgré la baisse de la moyenne nationale.

La création d'emplois et d'activités est le maître mot de cette phase, contrairement à la première. Des milliers d'emplois d'attente se- ront créés par les dispositifs (**musette m.s. et al, 2009**), le nombre de micro-entreprises vont connaître une hausse constante, ainsi que les activités générées par les microcrédits. Le taux de chômage entre dans une tendance baissière « exceptionnelle », mais peu suffisant pour réduire sensiblement le taux de chômage des jeunes.

La troisième phase des dispositifs, de 2008 à ce jour, semble être d'une certaine maturité. Elle est marquée par une première tentative de mettre en place une politique nationale de l'emploi. Les mesures préconisées sont en rupture partielle avec les emplois d'attente sans incidence sur l'insertion économique et durable des jeunes. Le passage par les dispositifs antérieurs ne constituait pas une expérience professionnelle pour les postulants car il ne reposait pas sur un contrat de travail. Aucune « attestation de travail » ne pouvait être remise aux jeunes. Cette dernière génération fait du contrat, un must pour les insérables. A la suite de la révolte de janvier 2011, le présent dispositif a été encore renforcé lors du Conseil interministériel du 22 février avec une augmentation substantielle du budget, une réduction de l'apport personnel des jeunes promoteurs, l'extension de la durée de remboursement, des facilités pour accéder à des locaux (en location) et au foncier domanial. Toutes les agences de promotion de l'emploi ont ainsi révisé les modalités d'accès à l'emploi salarié et à la création d'activités.

Le dernier bilan de ces dispositifs (2011), publié sur le site du Premier Ministre¹⁶, indique une avancé spectaculaire de l'emploi en une année, avec la création de 1,5 millions de postes, dont 660 810 pour le seul dispositif DAIP¹⁷, renforcé en février 2011. L'ANSEJ et la CNAC enregistrent aussi des chiffres records dans la création d'entreprises. Le taux de chômage actuel serait passé sous la barre de 10%. On s'attend aussi à une chute de la moyenne du taux de chômage juvénile.

Depuis 1989 (année des réformes), il y a eu beaucoup de changements tant sur le plan macro-économique que sur le plan social. L'Algérie a renoué avec la croissance, une baisse sensible de la dette extérieure est enregistrée, les équilibres macro-économiques ont été rétablis. Des réserves exceptionnelles sont placées à l'étranger. Le pays connaît une certaine stabilité sociale sans pour autant mettre fin totale ment aux actes terroristes encore moins aux émeutes et aux grèves à répétition.

¹⁶ Ce résultat est spectaculaire, car la création de plus d'un million d'emploi en l'espace d'une année est peu vraisemblable même pour les économies des pays développés. Il y a sans doute des « emplois prévisionnels » qui ont été comptabilisés comme emplois réels générés par l'ouverture des postes budgétaires.

Bilan des réalisations économiques et sociales 2011 Portail du Premier Ministre www.cg.gov.dz

¹⁷ Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Ce Dispositif vise trois cibles des primo-demandeurs : les jeunes sans formation ni qualification, les jeunes diplômés du supérieur et les jeunes diplômés de la formation professionnelle ou d'un niveau secondaire. Pour chaque des formules d'insertion professionnelle sont offertes.

Le niveau de la pauvreté serait réduit, de même le niveau du chômage serait en baisse, taux estimé selon l'Office National des Statistiques (ONS) à 10% en 2010¹⁸.

L'économie algérienne a généré entre 1997 et 2007 un complément de près de 3 millions nouveaux emplois, dont 84% de plus pour les hommes et 16% pour les femmes. Cette performance n'est pas linéaire : de 1997 à 2003, est enregistré un gain net d'emplois à moins d'un million de postes (avec une moyenne annuelle de 163 000 emplois), et de 2003 à 2007, le gain a été doublé, soit près de 2 millions de nouveaux occupés, avec une moyenne de 478 000 emplois/an. Le gain entre

1997 et 2007 résulte d'un complément de 10% de l'emploi agricole, de 15% de l'industrie, de 33% des BTP et de 42% des commerces, services et administration.

Mais le taux du chômage des jeunes, quoique en baisse relative, est toujours quatre fois supérieur à celui des adultes: 24,5% pour les jeunes de 16-29 ans contre 6,5% pour les adultes, âgés de 30 ans et plus. Le ratio (jeune/adulte) est du simple au double dans le monde, selon le dernier rapport du l'OIT (oit, 2010) ou encore selon le rapport de la Banque Mondiale (Banque mondiale, 2007). Les différents dispositifs n'ont pas réduit ce ratio en Algérie qui reste deux fois supérieur à la moyenne mondiale.

Les dernières données diffusées par l'ONS (2010) indiquent un maintien de l'écart entre jeunes et adultes. Le chômage du jeune reste encore élevé, avec un taux alarmant (21%) pour les jeunes ayant un diplôme de niveau supérieur. Le chômage n'est pas l'unique problème des jeunes. Les jeunes travailleurs exercent pour la plupart sans aucune protection sociale, pourtant obligatoire en Algérie.

Cette forme d'emploi est localisée notamment dans l'économie informelle qui est le propre du secteur privé. Il n'existe pas encore d'enquête directe sur ce segment de l'économie nationale. Selon les données de l'ONS (musette m.s & Iassassi m, 2012), il y aurait 85% des jeunes salariés (15-29 ans) dans le secteur privé n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale en 2007. Ce taux était de l'ordre de 73% en 1997.

¹⁸ La mesure du taux de chômage de l'ONS obéit aux normes de l'OIT. Mais la technique de sondage est contestable. Elle repose sur une enquête avec un seul passage par an. Elle cerne ainsi l'emploi du moment, c'est-à-dire une semaine durant l'année. Le ministère de la prospective et des statistiques vient d'interdire la diffusion des résultats du sondage Emploi pour l'année 2011. L'ONS aura ainsi à revoir la technique de sondage et produire des données qui ne contredisent pas les indicateurs de l'emploi du gouvernement. Cf. communiqué APS- 12/04/2012 « Une deuxième enquête est demandée à l'ONS » <http://www.djazairss.com/fr/apsfr/241737> Résultats enquête MOD 2010, ONS, Alger – accessible sur le site www.ons.dz

Avec un écart de 10 ans (1997/2007), ce serait une constante dans le secteur privé de ne pas déclarer la majorité des jeunes salariés à la sécurité sociale.

Il est aussi vrai que l'Algérie importe actuellement de la main d'œuvre pour les grands travaux contractés par les entreprises chinoises. C'est ce qui semble paradoxale pour un pays qui n'arrive pas à offrir un emploi durable et décent à sa jeunesse.

Toutefois, il y a lieu de relativiser cette « gravité » affichée autour de l'emploi des jeunes en Algérie. La part des jeunes qui est sur le marché du travail est estimée à 37,4% selon le dernier RGPH (2008) contre 33,6% qui sont scolarisés et 22,8% qui sont « au foyer » (pour la plupart des jeunes filles). Il reste 6,7% des jeunes qui ne sont ni à l'école ni au travail. La part des chômeurs est de l'ordre de 7,2% en rapport à l'ensemble de la population juvénile (15-29 ans). Le malaise de la jeunesse algérienne ne se limite pas seulement à la question de l'emploi. Les restrictions à la mobilité internationale aussi ne sont pas totales. Ils sont nombreux les pays des économies développées qui ont mis en œuvre des politiques actives de la migration internationale. De ce fait, les migrants sont sélectionnés par un certain nombre de critères, parmi lesquels, le diplôme de l'enseignement supérieur.

Le marché du travail des diplômés est devenu mondial. Aujourd'hui, les agences de l'emploi s'installent et recrutent à travers internet. Il n'y a plus de frontières à respecter. Les jeunes diplômés algériens, avec ou sans emploi, sont réputés « employables » à l'étranger. Il est vrai aussi que certains diplômés (tels que la médecine, l'informatique...) sont mieux cotés sur le marché de la migration.

Les motivations des jeunes à la migration internationale

De tout temps et en tous lieux, la mobilité internationale est plus forte chez la jeunesse. L'Algérie n'échappe pas à cette règle. Les jeunes diplômés de niveau « supérieur » trouvent souvent des passerelles pour la migration régulière¹⁹, mais les « sans diplômes » ont peu de chances de pouvoir circuler. El hargha (migration irrégulière) est un phénomène maghrébin qui a pris de l'ampleur durant les années 1990. Suite aux restrictions imposées par l'UE, mais aussi avec le durcissement des sanctions à la migration irrégulière par la Tunisie (2002) puis par le Maroc

¹⁹ La migration régulière obéit aux règles légales des migrations internationales en fonction des objectifs pour travailler, pour étudier ou pour demande d'asile politique.

(2003), les jeunes algériens tentent l'aventure à partir des côtes algériennes. Nos côtes sont plus distantes de la rive nord de la méditerranée,

¹⁹ La migration régulière obéit aux règles légales des migrations internationales en fonction des objectifs pour travailler, pour étudier ou pour demande d'asile politique.

les risques sont ainsi plus importants.

El hargha est un processus de migration irrégulière qui peut être décomposé en six phases: le désir et la décision de partir, la préparation, la mise en exécution, la traversée maritime, l'arrivée aux frontières, et l'entrée sur le sol étranger. Lors de la phase de la préparation, une fois la décision prise, toute une série de conditions doit être réunie : le réseau de soutien (moral et financier), le réseau de passeurs et le réseau logistique, le choix spatial et l'itinéraire retenu, l'observation de la durée et du climat, et le plus important la provision des moyens financiers en fonction de l'option retenue. Aucun chiffre fiable n'existe sur le phénomène d'El hargha. On a souvent des informations sur le désir de partir, ce qui est assez différent de ceux qui ont pris la décision. Ils sont des dizaines par semaine, des centaines par mois, des milliers par année ? D'après les forces navales, on décompte 4 400 tentatives interceptées, dont plus de 200 corps repêchés de 2005 à août 2008. Il s'agit bien de tentatives, ce qui n'exclut pas la double comptabilité de personnes. Ces données s'écartent de celles de la police, de la gendarmerie ou de la justice.

Il n'existe pas encore de système d'informations ou de synergies établies entre les différents services. Selon les données de la DGSN²⁰ (juin 2009), il est fait état d'une progression des interceptions ces dernières années, avec 335 en 2005, 1636 en 2006, 1858 en 2007 et 2215 en 2008. Cette progression indique certes une augmentation des arrestations, donc une plus forte mobilisation des services sécuritaires mais on ne saurait les traduire par une croissance du phénomène, dont les flux restent non mesurables. Les décomptes renseignent l'opinion publique, tantôt sur les arrestations lors de la préparation, du regroupement et parfois dans les tentatives avortées ou des corps recueillis en pleine mer. Combien sont portés disparus ? Combien sont décédés en mer dont les corps n'ont pas été repêchés ? Combien ont pu atteindre l'autre rive ? Combien ont été interpellés par les autorités étrangères ? Combien ont pu traverser et sont sur le sol étranger en toute liberté ? A toutes ces questions, aucune réponse, avec certitude, n'est possible à l'heure actuelle. Les données publiées à l'étranger sur les migrants algériens ayant transité dans les centres de rétention ne font pas de distinction entre ceux arrivés par la mer, par voie terrestre ou par voie aérienne, ou encore ceux dont la durée du séjour est expirée. El hargha est un phénomène dominant

¹⁹ La migration régulière obéit aux règles légales des migrations internationales en fonction des objectifs pour travailler, pour étudier ou pour demande d'asile politique.

en milieu juvénile au Maghreb, certes il existe d'autres classes d'âge. Il est plus masculin que féminin et touche particulièrement les célibataires

Le motif premier pour ces départs, dans les trois pays, est identique, on part pour "améliorer son niveau de vie", ce qui ne signifie pas nécessairement que le niveau actuel dans le pays soit "mauvais". La plupart des harragas²¹ interrogés avaient un emploi. Au Maghreb, on ne parle pas de la "qualité de l'emploi". Pour les jeunes, l'écrasante majorité est dans la précarité. Ce sont des défis d'un nouveau type. Ils partent, certes désensibilisés du nationalisme, mais pour vaincre, dans l'espoir de vivre une existence digne ailleurs. La thèse de comportement suicidaire repose sur de attitudes plutôt malades, de régression, d'apathies dans la personnalité. Tel n'est pas le cas des harragas, selon certains analystes (Khaled. n, 2012).

Le départ semble être ralenti depuis 2010, avec de temps en temps des tentatives vite avortées. Nos dernières enquêtes portant sur le trafic des migrants des côtes maghrébines vers l'Italie et l'Espagne renseignent sur un ralentissement des flux. Cette baisse peut être expliquée par une plus forte intervention des services sécuritaires algériens dans la surveillance des frontières maritimes et terrestres, accompagnée aussi par la pénalisation d'El harg par l'Algérie. De même, il y a lieu de rappeler l'impact de la présence des forces européennes sur les eaux de la Méditerranée. Mais la migration irrégulière n'est pas un phénomène qu'on peut éradiquer, elle prend d'autres formes. Nous avons pu observer une reprise des migrations par voie aérienne en toute légalité, puis elles se transforment en irrégularité dans les pays de transit et/ou dans le pays cible, en dépassement de la durée légale du visa.

Perspectives de la jeunesse algérienne

Les perspectives pour la jeunesse algérienne sont déjà sociologiquement lisibles. La génération 2000 est née avec une télécommande à la main. Elle n'est plus face à l'unique chaîne de TV, même avec ses déclinaisons. Elle est sur internet et s'offre un espace de socialisation beaucoup plus vaste. Plus instruite, avec des diplômes de type LMD, elle est à la conquête aussi de l'économie et de l'espace politique. Ils sont des milliers des jeunes qui se lancent dans l'entrepreneuriat après avoir tenté une expérience salariale. D'autres prennent la relève de l'en-

²¹ On appelle la personne qui pratique El harg, un harraga –notion qui est entrée dans la Larousse.

Etudes réalisées par le FACM pour les migrations vers l'Italie (2011) et par l'AMERM pour les flux vers l'Espagne (2011)

treprise familiale, autrefois gérée par les parents peu instruits. Ils sont aussi des centaines qui entrent sur la scène politique. Lors de la dernière élection législative (mai, 2012), les partis politiques ont présenté souvent des jeunes sur les listes des candidats. L'espoir d'un rajeunissement de la classe politique est permis.

Cette nouvelle génération est un atout exceptionnel pour le futur de l'Algérie, avec plus d'un million d'universitaires qui viendront sur le marché du travail d'ici 2020. Certes, on peut aussi penser que c'est un défi pour l'économie, qui du reste est appelée à se renouveler tôt ou tard. L'exemple de l'éducation nationale où la majorité des effectifs d'enseignants titulaires, de niveau faible, sont proches de la retraite.

Ses aspirations sont multiples. Cette jeunesse a eu une enfance heureuse et habite dans un pays « riche » aux yeux du reste du monde. Elle se présente aussi avec des valeurs nouvelles, pour certaines en rupture avec des normes traditionnelles. L'Algérie met aussi en place progressivement des grands espaces, des grands projets urbains, de nouveaux moyens modernes de transport. De ce fait aussi, cette jeunesse n'accepterait pas le confinement dans l'espace du territoire national.

La jeunesse a besoin de mobilité tout court. Cette mobilité est réduite partout dans le monde. En Algérie, elle est peu organisée. Pour l'instant, l'espace de la mobilité est occupé par des trafiquants qui ne respectent aucune règle - ni de vie, ni de mort. Le trafic des migrants est une constante, les passeurs sont ici et là-bas. L'organisation de la migration régulière est la seule voie possible pour réduire d'intensité la migration irrégulière et l'épanouissement d'une catégorie de la jeunesse algérienne.

Cette note d'espoir n'élimine pas pour autant les effets pervers des exclusions sociales (y compris scolaires) donnant lieu à des comportements de hittistes, de trabendistes, d'émeutiers ou encore de haragas, qui ne relèvent plus strictement de la pathologie urbaine. S'est ajoutée, ces derniers temps, avec la contagion du printemps arabe, le suicide par immolations qui deviennent de plus en plus spectaculaires, en public mais aussi dans l'espace scolaire. Des suicides aussi se multiplient ces derniers temps, notamment des jeunes et pire des enfants. Il y a ainsi matière pour le renouvellement de la réflexion, les études sur la jeunesse algérienne dans ses rapports à l'emploi et aux migrations internationales.

²¹ On appelle la personne qui pratique El harg, un harraga –notion qui est entrée dans la Larousse.
Etudes réalisées par le FACM pour les migrations vers l'Italie (2011) et par l'AMERM pour les flux vers l'Espagne (2011)

D'autres segments de la population juvénile méritent aussi une exploration profonde – il s'agit du monde des étudiants ou encore de celui de la « jeunesse féminine ». Ces segments restent peu connus. Il y a beaucoup de non-dits. Ce silence a besoin d'être objectivé.

Le problème majeur revient à l'impossibilité, à ce jour en Algérie, d'élaborer une « politique nationale » sur des thématiques réputées « transversales », telles que la jeunesse, l'emploi ou les migrations internationales. L'absence d'une vision commune et nationale a donné naissance à des stratégies sectorielles, peu portées par l'ensemble des départements ministériels du gouvernement. Chaque secteur évolue ainsi selon ses propres stratégies, parfois sans concertation et souvent aussi avec la démission d'autres secteurs pourtant parties prenantes de l'action gouvernementale. La prise en charge de la jeunesse est dévolue à différents secteurs : la famille et l'action sociale, la jeunesse et les sports, le système d'éducation-formation (avec ses trois départements – éducation nationale, formation professionnelle et enseignement supérieur), le département chargé du travail, la justice, les affaires religieuses, la défense, l'intérieur... Il en est de même pour les questions de l'emploi comme pour les migrations internationales. Aucune stratégie intersectorielle globale n'a pu être conduite efficacement à ce jour.

Un programme d'action intersectorielle portant sur « Jeunesse et Emploi » (2013-2015) est engagé en Algérie, avec un appui financier de l'Union Européenne. Cette expérience permettrait de tirer des enseignements pour aller vers la création des synergies nécessaires devant consolider l'unicité de l'action gouvernementale pour une plus grande employabilité des jeunes par l'économie nationale.

BIBLIOGRAPHIE

- AMROUCHE NASSIM, 2011. « Arouch : la tribu à la conquête de la vielle »
[Http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/colloques/rennes_11_08/Amrouche_Nassim.pdf](http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/colloques/rennes_11_08/Amrouche_Nassim.pdf)
- BANQUE MONDIALE, 2007. Rapport de la Banque Mondiale, Génération Nouvelle 2007. Washington.
www-wds.worldbank.org/external/.../IB/.../359990WDR0complete.pdf
- CHEF DU GOUVERNEMENT, 2011. Bilan des réalisations économiques et sociales 2011 Portail du Premier Ministre www.cg.gov.dz
- CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CNES) – Avis relatif au plan national de la lutte contre le chômage, 1999 – Journal Officiel N° 30
- HAMMOUDA NACER EDDINE, 2011. Jeunesse algérienne : entre débrouille, révolte et hargha – Working Paper, CREAD.
- KHALED NOOREDINE, 2012. – « El Hargha : tentative de désespoir ou tentative de réalisation de soi » in Migrations Africaines, Tome 2. Pp233-248. CREAD (2012)
- LABDELAOUI HOCINE, 2009. « HARGA » ou la forme actuelle de l'émigration irrégulière des Algériens »
cadmus.eui.eu/bitstream/1814/11215/1/CARIM_ASN_2009_18.pdf
- MUSETTE M.S & LASSASSI M. 2012. « Jeunes et Emploi en Algérie », CRASC, Communication.
- MUSETTE M.S. 2011. Un rapport réalisé pour le compte de la Banque mondiale, juillet 2011. Rapport inédit.
- MUSETTE M.S. et al. 2009. Notre rapport sur l'emploi des jeunes en Algérie, OIT-2009, Genève en collaboration avec Hammouda Nacer Eddine et Mouloud Mohamed Meziani. Background Country Paper.
- MUSETTE M.S. 2008. « Algérie. Migrations de retour : une nouvelle stratégie ? » Sur le site [http:// www.mirem.eu](http://www.mirem.eu)
- MUSETTE M.S. 2007. « La situation sociale en Algérie », in revue Maghreb-Machrek, n°167, janvier-mars 2000. France
- MUSETTE M.S. et al. 2003. Politique de travail et de l'emploi en Algérie, Rapport OIT, 2003. Alger
www.ilo.org/public/french/region/afpro/algiers/.../marche_travail.pdf
- MUSETTE M.S. 1989. « Quel avenir pour la jeunesse algérienne ? » In Revue Economie & Humanisme n° 309, septembre-octobre 1989, Lyon. France.
- OIT, 2010. Rapport de l'OIT sur les tendances de l'emploi en 2011 Genève. Le taux du chômage des jeunes dans le monde est estimé à 12,8%. Cf. aussi Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, août 2010 (Genève, 2010)
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/—ed_emp/—emp_elm/—trends/documents/publication/wcms_143349.pdf.
- ONS, 2011. Résultats enquête MOD 2010, ONS, Alger – accessible sur le site www.ons.dz
- PRESIDENCE, 2011. Rapport du Comité Interministériel du 22 février 2011.
<http://www.el-mouradia.dz/francais/president/activites/PresidentActi.htm>
- RGPH, 1998. Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- UNESCO, 1998. Rapport Conférence mondiale Lisbonne (Portugal) – « Jeunesse, éducation et action au seuil du siècle prochain et au-delà » 20p.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001133/113316fo.pdf>
-

Notes sur l'autonomie par Olivier Galland, www.laligue.org/assets/Uploads/PDF/Galland.pdf - France

Le point de la recherche, octobre 2011- <http://www.schl.ca/odpub/pdf/67513.pdf>

UNION AFRICAINE. Charte africaine des la jeunesse

[Http://www.africa-youth.org/files/African_Youth_Charter_fr.pdf](http://www.africa-youth.org/files/African_Youth_Charter_fr.pdf)

ROSENMAYR L., 1964. « Conditions sociales et économiques influençant la vie des jeunes » - Grenoble 23/08/1964 – Conférence internationale sur la jeunesse. 38p.